

COMMUNE DE BEARD-GEOVREISSIAT

DEPARTEMENT DE L'AIN

CANTON DE NANTUA

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL – 2024-004

Séance du 29 AVRIL 2024 à 19h

Présents : Mr COMTET Laurent, Mme BRISSET Martine, Mr BEIGNIER Jean-Pierre, Mme RYSER Maryse, Mrs CORTINOVIS Damien, CHAMBARD Christian, DURAFOUR Vincent., Mmes GREMAUD Marie-Agnès, JUILLARD Béatrice, Mrs LESCHUITTA, Pascal MAURON Daniel, Mmes PERRET Isabelle, TIMOTEO Katie et Mr ZANARDI Didier.

Absente : Mme GUERINI Isabelle.

Monsieur Laurent COMTET, maire, préside la séance. Il constate que le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Madame Maryse RYSER.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 25 mars 2024 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour :

- Plan Communal de Sauvegarde – état d'avancement
- Projet de city stade – état d'avancement
- Programme de piégeage du frelon asiatique – convention de partenariat avec le GDS de l'Ain et désignation d'un référent communal
- Travaux par les services techniques – état d'avancement – programmation
- Tenue du bureau de vote des élections européennes le 9 juin 2024.
- Informations diverses :
 - . Pouvoir de police en matière de publicité extérieure
 - . Formation IFTES : DAE – gestes qui sauvent prévue le mardi 9 juillet 2024.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE – ETAT D'AVANCEMENT :

Madame Martine BRISSET, 1^{ère} adjointe, informe que Madame la Sous-Préfète a récemment rappelé que la loi du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et son décret d'application du 20 juin 2022, ont notamment révisé le champ d'application des plans communaux (PCS). Ces textes élargissent la liste des communes soumises à l'obligation d'établissement d'un PCS en y intégrant désormais les communes concernées par le risque sismique modéré et moyen.

La commune de Béard-Géovreissiat présentant des risques, notamment sismiques, est donc dans l'obligation d'élaborer son PCS et ce, avant la fin de l'été 2024. Madame BRISSET rappelle l'élaboration en cours du PCS communal et propose d'examiner son état d'avancement en vue de le transmettre pour avis à la Sous-Préfecture avant le 15 mai 2024, pour un vote en conseil municipal en juin ou juillet prochain. Elle présente le projet et indique que tout est aléatoire, mais qu'il convient de lister les risques connus, les modalités d'activation du PCS et de confirmer la composition des équipes de terrain.

Le Conseil Municipal prend acte des dates et de l'urgence d'élaborer le Plan Communal de Sauvegarde avant l'été prochain. Il liste les risques connus suivants : météorologie exceptionnelle (tempêtes, canicules, orages, inondations...), feux de forêt, risques sismiques, risques technologiques (industriels, pollution, transport de matières dangereuses...) et confirme la composition des équipes :

- . Directeur des opérations de secours : le Maire, Laurent COMTET, adjointe Martine BRISSET.
- . Coordination des moyens et des actions : Pascal LESCHUITTA, titulaire, Didier ZANARDI et Christian CHAMBARD, suppléants.
- . Equipes de terrain :
 - Responsable alerte : Didier ZANARDI, suppléant Daniel MAURON
 - Responsable soutien : Isabelle PERRET, suppléante Katie TIMOTEO
 - Responsable logistique : Vincent DURAFOUR, suppléante Béatrice JUILLARD
 - Responsable secrétariat : Nadine ROUGNON-GLASSON, suppléante Maryse RYSER.
- . Organisation de l'alerte par envoi de sms, mails, pied de sirène et Panneau Pocket.

Le territoire communal est divisé en huit quartiers avec une personne relais pour chacun de ces quartiers :

- Haut du village, à partir de la Mairie jusqu'au bout de la Route de Pire : Jean-Pierre BEIGNIER.
- Sous Les Rinches, Sur Curtil, Pré Vaguet, Route de Géovreissiat à partir de la Rue du Pallatée : Christian CHAMBARD.
- Les Coteaux, Les Fresnes, Les Pommiers, Les Chênes, Senand, Belle Pièce, Route de Géovreissiat de la Rue du Pallatée jusqu'à la Rue de Béard : Isabelle PERRET.